

FORMATION : BTS Gestion Maîtrise de l'eau Code RNCP 15672

<p>Le métier</p> 	<p>Le (la) titulaire de ce diplôme est employé(e) par des structures publiques et privées de statut, de taille et d'activités diverses en tant que : conducteur de station, technicien hydraulique urbaine, technicien eau et assainissement, conseiller en gestion de l'eau, chargé de mission hydrologie, technicien de rivière</p> <p>On peut classer les emplois en trois catégories : ceux qui concernent les installations pour l'utilisation de l'eau par les humains ; ceux qui concernent l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures ; ceux qui sont liés à la gestion du milieu naturel.</p> <p>Comme salarié, le titulaire de ce diplôme est généralement sous la responsabilité hiérarchique du président, du directeur, du chef de service ou du responsable de l'organisation dans laquelle il exerce son activité. La responsabilité et l'autonomie déléguée sont induites par la nature de l'entreprise ou de l'organisme employeur et par l'expérience acquise au cours de la carrière professionnelle. Après quelques années d'expériences, il peut accéder à une fonction d'encadrement portant sur une équipe de petite taille.</p>
<p>Profils et prérequis</p> 	<p>Il est préférable d'être titulaire du permis de conduire B et au minimum d'un diplôme de niveau 4 en rapport avec les prérequis nécessaires à la formation.</p> <p>L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. La validation d'acquis d'expérience est possible. Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.</p>
<p>Objectifs de la formation</p> 	<p>Le BTS GEMEAU permet de/d'obtenir les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités générales <p>C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde</p>

	<p>C2. Communiquer dans une langue étrangère C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités professionnelles <p>C5. Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur C6. Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique C7. Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique C8. Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité C9. Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle</p>
<p>Organisation et durée de la formation</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - La formation est en alternance et se déroule en 24 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 à l'entrée de la formation et sur 12 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BAC + 2) en rapport avec les prérequis. - La durée de formation en centre est de 40 semaines, soit 1350 heures en 2 ans ou de 23 semaines, soit 750 heures en 1 an. - La durée en entreprise est de 64 semaines en 2 ans ou de 29 semaines en 1 an.
<p>Statuts</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Salarié(e) en contrat d'apprentissage - Salarié(e) en contrat de professionnalisation
<p>Contenu de la formation</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignements généraux : <p>C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde M21 Economie : 32 h</p>

Contenu de la formation



M22 Techniques d'expression et communication : 88 h
PIC Projet d'initiative et de communication : 30 h

C2. Communiquer dans une langue étrangère

M23 Anglais : 50 h
MIL voyage à l'étranger : 44 h

C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

M31 Education physique et sportive : 60 h

C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

M41 Mathématiques : 68 h
M42 Informatique : 40 h
Pluridisciplinarité : 8 h
Enseignements scientifiques, techniques et professionnels

C5. Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur

M51 : Eau – territoire - société (réglementation/acteurs de l'eau/tarification de l'eau/subventions) (72 h)
Pluridisciplinarité : 16 h

C6. Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique

M52 : Ressources en eau (qualité de l'eau/hydrologie/agronomie/biologie-écologie) (120 h)
Pluridisciplinarité : 16 h

C7. Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique

M53 : technologie et expertise (réseaux eau potable, irrigation, assainissement, traitement des eaux, restauration de cours d'eau et zones humides) : 98 h
M55 : Sciences et technologies des aménagements hydrauliques : 98 h
Pluridisciplinarité : 46 h

C8. Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité

M54 : projet technique : 96 h

	<p>Pluridisciplinarité : 48 h</p> <p>C9. Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique M56 : géomatique et topométrie (dont cartographie SIG) : 56 h M57 : conception et dessin assisté par ordinateur : 57 h M58 : conduite d'opérations techniques (travaux pratiques) : 98 h Pluridisciplinarité : 16 h</p> <p>C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle M11 : accompagnement au projet personnel et professionnel : 50 h Module d'initiative local: 43 h</p> <p>Total: 1350 h</p>
<p>Evaluation</p> 	<p>20 contrôles en cours de formation : à évaluer par les formateurs au cours de la formation en centre et validés par un Président de jury adjoint en chaque début de session via le plan d'évaluation.</p> <p>Session d'examen nationale (3 épreuves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuve E1 (écrit, 4 heures : expression/communication/économie) • Epreuve E7-1 (oral, 30 mn : soutenance du dossier professionnel) • Epreuve E7-2 (écrit, 2h30 : sciences et techniques des aménagements hydrauliques) <p>Pour l'épreuve E7-1, chaque candidat(e) sera évalué(e) par un jury constitué de deux formateurs/trices /enseignants(es) et d'un(e) professionnel(le) du domaine de l'eau.</p>
<p>Certification</p> 	<p>L'obtention du diplôme se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen. Il est délivré par le ministère de l'agriculture.</p>

Méthodes et suivi pédagogique



L'objectif pédagogique principal est de **développer la capacité d'expertise pour réaliser un état des lieux argumenté du fonctionnement soit d'une filière (réseau, station) soit d'un milieu naturel humide (cours d'eau, zone humide, eau de surface, eau souterraine) et à proposer des solutions durables de protection, de restauration ou d'optimisation en prenant en compte le contexte réglementaire.**

Les cours ont lieu en présentiel au CFA et sur des sites de travaux pratiques internes (exploitation agricole, réseaux d'eau potable et d'assainissement, station filtre planté de roseaux, station de surpression, laboratoire d'analyse, hall hydraulique, atelier électro-mécanique) et externes (plateformes OIEAU, Station d'épuration d'Aubusson, station d'eau potable de Couzeix, cours d'eau et zones humides de Creuse). La répartition est de 45% de travaux dirigés de projet et visites de terrain, 55% de cours, partages d'expériences et évaluations.

La pédagogie est basée sur la mise en situation professionnelle. Elle est essentiellement découpée en 3 phases : la mise en place de campagnes de mesures de terrain dans les différents domaines d'expertise du BTSA Gemeau, la mise en forme des résultats avec une première analyse pour rendre compte de la situation et enfin la formulation de conseils d'amélioration, l'ensemble faisant l'objet d'une présentation à l'écrit et à l'oral. Les éléments de connaissances et de méthodologie nécessaires à chaque phase sont apportés au fur et à mesure des cas concrets à traiter.

Les périodes en entreprise font l'objet d'une restitution de vécus à chaque retour en centre. Une visite par an en entreprise et des contacts par téléphone ou visio-conférence sont effectués par le(la) référent(e) de formation pour le suivi de l'élaboration du dossier professionnel présenté à l'examen. Des outils de formation ouverte et à distance sont en place pour favoriser ce suivi et maintenir la continuité entre les périodes en centre et en entreprise.

Equipe pédagogique



Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique et le développeur prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions

	<p>des professionnels.</p> <p>Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.</p>
<p>Les plus de la formation au CDFA/CFPPA d'Ahun</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec l'Office International de l'Eau - Réseau de maîtres d'apprentissage depuis plus de 20 ans - Une pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise - Des installations pédagogiques variées de très grande qualité
<p>Coût et mode de financement de la formation</p> 	<p>La formation en alternance est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé et à 50% par le CNFPT (secteur public).</p> <p>Pour obtenir un devis, contactez :</p> <p>bruno.vincent1@educagri.fr (développeur de l'apprentissage)</p> <p>maud.bernussou@educagri.fr (directrice du CDFA)</p> <p>Pour les autres possibilités de financement, contacter le CFPPA.</p>
<p>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</p> 	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes handicapées. Deux référentes handicap sont à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le CFPPA  05.55.81.48.90  caroline.esposito@educagri.fr

	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour le CDFA. ☎ 05.55.81.48.93 (ligne directe) ✉ stephanie.grandet@educagri.fr
<p>Locaux mis à disposition</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. ● Le CDFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur les mêmes amplitudes horaire. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques. Dans l'enceinte de l'établissement, les apprenants ont accès au réfectoire. Des chambres peuvent-être proposées. <p>Location de chambres pour le CFPPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☎ 05 55 81 48 90 (Mme Anne Marceron) ✉ anne.marceron@educagri.fr <p>Internat pour le CDFA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☎ 05 55 81 48 91 (Mme Michèle Gilliers) ✉ michele.gilliers@educagri.fr
<p>Pour plus d'informations</p>	<p>laurence.carvalho@educagri.fr (coordinatrice des BTSA GEMEAU en apprentissage et en formation continue)</p> <p>✉ bruno.vincent1@educagri.fr (développeur de l'apprentissage)</p> <p>elodie.gros@educagri.fr (secrétaire pédagogique référente de la formation par apprentissage)</p>

Nos coordonnées



CFPPA de la Creuse

 Le Chaussadis - 23150 Ahun

 05.55.81.48.90

 cfppa.ahun@educagri.fr

CDFAA de la Creuse

 Le Chaussadis - 23150 Ahun

 05.55.81.48.91

 cfa.creuse@educagri.fr